



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/36/Add.1  
23 novembre 2010

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-deuxième réunion  
Montréal, 29 novembre – 3 décembre 2010

**Addendum**

**PROPOSITION DE PROJET : RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN**

Ce document est émis afin de :

- **Ajouter** le texte suivant après le paragraphe 63 :

63 bis. L'information supplémentaire fournie par le PNUD le 28 octobre 2010 a permis au Secrétariat d'analyser et d'évaluer l'admissibilité et les coûts différentiels de la reconversion des secteurs de la climatisation et de l'entretien, et d'émettre des observations précises sur les sommes demandées pour différents équipements. En ce qui concerne le secteur de l'entretien, le Secrétariat a pris note avec intérêt des méthodes innovatrices proposées par le gouvernement de l'Allemagne (en qualité d'agence principale pour le secteur de l'entretien) en collaboration avec le PNUE. Cependant, il a aussi pris note que conformément à la décision 60/44, les activités du secteur de l'entretien dans les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation ne peuvent profiter que d'un soutien restreint lorsque les quantités de HCFC à éliminer dans le secteur manufacturier ne sont pas suffisantes pour atteindre les premiers objectifs de réduction. Comme ce n'est pas le cas pour la République islamique d'Iran, le Secrétariat ne peut recommander, à l'heure actuelle, que l'approbation d'une petite part des sommes demandées pour le secteur de l'entretien.

63 ter. Le Secrétariat a échangé des observations avec le gouvernement de l'Allemagne (en qualité d'agence principale pour le secteur des mousses) en ce qui a trait au choix de la technologie à base d'hydrocarbures pour remplacer le HCFC-141b dans ce secteur. Le Secrétariat s'inquiète notamment du fait que ce secteur est surtout formé de PME qui profitent d'un soutien technique et de ressources financières limités, et que dans ces circonstances, la mise en service d'une technologie à base d'hydrocarbures risque de ne pas être économiquement viable ni techniquement réalisable. De plus, comme les niveaux de consommation de HCFC sont faibles, la reconversion à une technologie à base d'hydrocarbures exigerait un important financement de contrepartie car le soutien financier offert en vertu du seuil de coût-efficacité (même avec les 25 pour cent supplémentaires accordés pour la mise en service

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

d'une technologie à faible potentiel de réchauffement de la planète) ne suffirait pas pour appliquer toutes les mesures de sécurité nécessaires. À cet égard, le Secrétariat a mentionné la possibilité d'utiliser des formules de polyol pré-mélangées à base de formiate de méthyle comme technologie de remplacement en raison de ses résultats prometteurs et de son niveau intéressant de coût-efficacité. La reconversion des grandes entreprises à une technologie à base d'hydrocarbures et des PME à une technologie à base de formiate de méthyle, confirme que le Secrétariat a proposé une approche différente pour l'élimination dans le secteur des mousses.

63 quarter. Le Secrétariat et le PNUD (en qualité d'agence principale pour la République islamique d'Iran) n'avaient pas achevé les délibérations sur quelques questions techniques et de coût en instance dans les secteurs des mousses, de la climatisation et de l'entretien au moment d'écrire ces lignes. Le Secrétariat informera le Comité exécutif de tout progrès réalisé dans les délibérations, au cours de sa 62<sup>e</sup> réunion.

- - - - -